



HAL
open science

Master Informatique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Informatique. 2013, Université Paris Diderot - Paris 7. hceres-02029611

HAL Id: hceres-02029611

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029611v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Informatique

de l'Université Paris 7
Denis Diderot

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Paris

Etablissement déposant : Université Paris 7 – Denis Diderot

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Informatique

Domaine : Sciences, technologies, santé

Demande n° S3MA140006667

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 7 - Denis Diderot (Paris 13^e).

- Délocalisation(s) :

École Normale Supérieure (Paris 5^e).

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

Le master mention *Informatique* propose un enseignement d'informatique résolument tourné vers l'algorithmique et la programmation. Il vise à former des futurs chercheurs en informatique, et des cadres informaticiens dans les domaines du développement logiciel et des systèmes répartis.

Deux spécialités sont proposées à l'issue de la première année de master (M1) :

- une spécialité *Ingénierie des algorithmes et des programmes* (IAP), en renouvellement avec changement de nom et réorganisation des parcours, à finalité professionnelle ;
- une spécialité *Recherche en informatique* (MIR), en renouvellement avec changement de nom, à finalité recherche. Cette spécialité est co-habillée avec les Écoles normales supérieures de Paris et Cachan, et avec l'École Polytechnique, avec des partenariats avec les universités Pierre et Marie Curie (Paris 6) et Paris-Sud (Paris 11), Télécom ParisTech, Inria, et le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA).

La spécialité *Ingénierie des algorithmes et des programmes* propose en deuxième année (M2) deux parcours, contre quatre auparavant. L'un (LP) est tourné vers la programmation et le développement logiciel ; l'autre (IMPAIRS) vers les technologies d'Internet et les systèmes répartis.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le master mention *Informatique* de l'Université Paris 7 - Denis Diderot propose une formation en informatique, et plus précisément en algorithmique et programmation à haut niveau. L'objectif affiché est une poursuite en doctorat pour la spécialité MIR, et une insertion professionnelle comme informaticien pour la spécialité IAP. Dans les deux cas, le choix fait est de se concentrer sur les aspects algorithmique et programmation, en s'appuyant sur les compétences présentes dans les deux laboratoires d'informatique de l'université Paris Diderot. Cela assure un excellent adossement à la recherche de l'ensemble du master.

L'organisation pédagogique vise à rendre possibles des parcours à la carte, avec un grand nombre de cours proposés aussi bien en M1 qu'en M2. La cohérence des parcours individuels est validée par les responsables pédagogiques, dont le rôle est donc primordial. La lisibilité de l'offre s'en ressent ; ce phénomène est encore amplifié par le fait qu'une part importante des effectifs de M2 de la spécialité MIR provient des établissements co-habilités, où les étudiants ont suivi une année de M1 propre qui ne fait pas partie de la présente évaluation. On peut regretter une part minimaliste faite aux enseignements non informatiques ; à l'exception de l'anglais, aucun n'est obligatoire.

Les liens avec les milieux professionnels, au moins au niveau de la spécialité IAP, sont importants, avec près du tiers des enseignements assurés par des intervenants extérieurs en M2. En comparaison, et au vu des ambitions affichées, les relations internationales sont relativement peu développées.

L'insertion professionnelle est excellente, avec une forte majorité des diplômés de la spécialité IAP embauchés à l'issue de leur stage de fin d'études. En recherche, le taux de poursuite en doctorat est exceptionnel. Le taux de réussite est un peu faible en M1 (de l'ordre de 65 %), probablement lié à des modalités de validation exigeantes (absence de compensations entre les modules). Le bilan d'attractivité montre des effectifs stables, aux alentours de 70 étudiants en M1, 75 en M2 IAP et 50 à 70 en M2 MIR ; le flux entrant en M2 est important (de l'ordre du tiers de l'effectif en IAP, et jusqu'à la quasi-totalité en MIR). Ce flux entrant, paradoxalement, pourrait être un handicap pour les étudiants issus du M1, qui, de fait, sont particulièrement peu nombreux à continuer en M2 MIR (en moyenne cinq par an).

L'équipe pédagogique est de grande qualité, et en parfait accord avec les ambitions de la formation. En M2 MIR, la liste des enseignants est éloquent et comporte souvent les meilleurs spécialistes nationaux de leur discipline. Le pilotage de la mention est assuré par une équipe complète : un responsable de M1 par établissement co-habillant, un responsable pour chaque spécialité et un responsable pédagogique pour chaque parcours de la spécialité IAP. Il existe également un conseil de perfectionnement par année et par spécialité ; on peut regretter qu'il ne soit fait aucune place dans ce pilotage aux partenaires professionnels ou à des représentants des étudiants. Une évaluation systématique des enseignements est mise en place.

En conclusion, le master mention *Informatique* propose une formation de très haute qualité en informatique, offrant des débouchés tout à fait satisfaisants aussi bien pour la spécialité à finalité professionnelle que recherche. Les moyens sont à la hauteur des ambitions, et la formation attire des étudiants et élèves ingénieurs issus d'établissements prestigieux.

- Points forts :

- Excellente adéquation entre les objectifs thématiques et la composition des équipes pédagogiques, potentiel recherche unique au niveau national pour la spécialité MIR.
- Très bon niveau d'insertion pour les deux spécialités.
- Grande souplesse des parcours à la carte.
- Grande attractivité.
- Excellent pilotage de la mention.

- Points faibles :

- Taux de réussite en M1 relativement faible.
- Liens à l'international limités au vu du potentiel.
- Faible taux d'enseignements professionnalisants, notamment en spécialité IAP.
- L'architecture des parcours est complexe en M1 comme en M2, la souplesse des parcours se fait au détriment de la lisibilité ; la qualité de l'accompagnement par l'équipe pédagogique est donc critique pour assurer la cohérence des parcours individuels.



Recommandations pour l'établissement

Il faudrait veiller à ce que la qualité particulière du recrutement en M2 (notamment en spécialité MIR) ne soit pas au détriment des étudiants issus de la formation de M1, qui en l'état actuel semblent particulièrement peu nombreux à s'orienter vers la recherche.

Il conviendrait de renforcer les enseignements transversaux, notamment en spécialité IAP.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : A+



Evaluation par spécialité

Ingénierie des algorithmes et des programmes

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris 7 - Denis Diderot (Paris 13^{es}).

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Ingénierie des algorithmes et des programmes* propose une formation à finalité professionnelle en informatique, focalisée sur l'algorithmique et le développement logiciel. Deux parcours sont proposés : *Langages et programmation* (LP) et *Information et mobilité : leurs programmations, leurs algorithmes pour Internet, la répartition et les systèmes* (IMPAIRS). Les diplômés ont vocation à occuper des postes de chef de projet, ingénieur recherche et développement, d'architecte logiciel et système.

- Appréciation :

La spécialité *Ingénierie des algorithmes et des programmes* est bien située thématiquement au niveau régional et national, dans un domaine où la demande de diplômés de haut niveau est importante. Le changement de nom de la spécialité (auparavant *Informatique*) clarifie grandement son positionnement thématique. Le contenu scientifique de la formation est en très bonne adéquation avec les objectifs et les débouchés visés. La spécialité s'appuie à la fois sur des équipes de recherche spécialisées dans l'informatique fondamentale qui assurent un socle scientifique de qualité, et sur des participations importantes (33 % en M2) d'intervenants professionnels pour les aspects applicatifs. En revanche, les enseignements à vocation transverse ou professionnalisante sont limités à de l'anglais et au stage de fin d'études ; des conférences de professionnels et d'anciens étudiants sont proposées, mais hors cursus.

L'organisation pédagogique se fait en deux parcours, l'un (LP) centré sur les langages et la programmation, l'autre (IMPAIRS) autour des systèmes répartis à petite comme à grande échelle. Les deux parcours partagent un grand nombre de modules d'enseignement, et laissent une grande place aux choix de spécialisation des étudiants (presque aucun cours n'est obligatoire à 100 %). Le danger d'une telle organisation est la perte de cohérence ; le rôle des responsables pédagogiques, chargés de valider les choix, est essentiel.

L'effectif de la spécialité est stable et confortable, aux alentours de 75 étudiants, avec environ un tiers de recrutement extérieur au M1. Le taux de réussite est bon, aux alentours de 80 %. Les résultats d'insertion professionnelle sont excellents. En revanche, aucune disposition n'est prise pour proposer un accès en formation continue, alors même que le format (souplesse des choix de modules, organisation en nombreuses unités d'enseignement à trois ECTS) semble s'y prêter.

Le pilotage de la spécialité, à l'instar de la mention, est rigoureux. Un conseil de perfectionnement analyse les résultats des évaluations des enseignements et procède au recrutement ; on regrette simplement qu'il n'intègre aucun partenaire professionnel ni représentant des étudiants. Le jury de M2, en revanche, intègre un professionnel, ce qui mérite d'être salué.

- Points forts :

- Formation de grande qualité académique, appuyée sur des équipes pédagogiques renommées.
- Formation attractive, excellents taux d'insertion professionnelle.
- Parcours « à la carte ».



- Points faibles :
 - Quasi absence d'enseignements professionnalisants en M2.
 - Pas de formation continue.
 - Composition restreinte du conseil de perfectionnement.

Recommandations pour l'établissement

Les aspects professionnalisants gagneraient à être renforcés au moyen d'enseignements transversaux obligatoires.

Les étudiants et les partenaires professionnels pourraient être associés au pilotage de la formation, par exemple en incluant des représentants dans le conseil de perfectionnement.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A+
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



Recherche en informatique

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 7 - Denis Diderot (Paris 13^è). Quelques enseignements ont lieu à l'École Normale Supérieure (Paris 5^è).

Etablissement(s) en co-habilitation(s) :

École Normale Supérieure de Cachan, École Normale Supérieure de Paris, École Polytechnique.

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Recherche en informatique* propose une formation de tout premier plan à la recherche en informatique fondamentale, avec comme ambition que la quasi-totalité des diplômés poursuivent en doctorat. La formation se concentre sur l'algorithmique et la programmation sous toutes leurs formes. La particularité de la spécialité est d'accueillir majoritairement, en M2, des étudiants provenant des M1 des écoles co-habilitées, plus que d'étudiants issus du M1 de l'université Paris Diderot.

- Appréciation :

Les objectifs de la spécialité *Recherche en informatique* sont très clairs. L'environnement scientifique, au niveau de l'université Paris Diderot mais plus encore en incluant les enseignants-chercheurs et chercheurs issus des établissements co-habilités, est excellent. La liste des cours proposés est tout à fait impressionnante. S'agissant d'une spécialité qui vise la poursuite en doctorat de plusieurs dizaines d'étudiants par an, la grande diversité des parcours proposés est un avantage essentiel. De ce point de vue, la spécialité est certainement unique au niveau national.

La spécialité accueille en moyenne de l'ordre de 55 étudiants, et affiche un taux de réussite d'environ 80 % en M2. La quasi totalité des diplômés entament un doctorat ; l'objectif est de ce point de vue pleinement atteint. On peut néanmoins s'inquiéter d'une statistique qui transparaît en filigrane dans le dossier : le nombre d'étudiants qui obtiennent le master en spécialité MIR, en étant issus du M1 de Paris Diderot, semble particulièrement faible.

Le pilotage de la spécialité est, à l'instar de ce qui a été dit au niveau de la mention, très rigoureux, et permet un grand degré de souplesse au niveau de la liste des enseignements offerts d'une année sur l'autre.

Du point de vue des relations internationales, on ne peut que reprendre une remarque de l'évaluation précédente : il est surprenant, au vu de la qualité globale de la spécialité et du profil atypique de son public, ainsi que de la souplesse possible au niveau des enseignements proposés d'une année sur l'autre, qu'il ne soit pas mis en place une politique plus claire d'échanges d'enseignants avec des établissements étrangers. L'accueil d'étudiants étrangers semble en progression.

- Points forts :

- Environnement de recherche de tout premier plan.
- Très large spectre d'enseignements, parcours à la carte.
- Flux d'étudiants importants et de qualité, formation très attractive.
- Taux de poursuite en doctorat très important, en accord avec les objectifs de la formation.
- La visibilité à l'international semble en augmentation.

- Points faibles :

- Faible flux d'étudiants en provenance du M1 de Paris Diderot.
- La politique de relations internationales reste peu développée.



Recommandations pour l'établissement

Sans bien sûr dévaloriser la qualité du diplôme, il conviendrait d'être vigilant sur le taux de réussite des étudiants ayant suivi l'ensemble de la formation de la spécialité à partir du M1.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A+



Observations de l'établissement

Le Président

PIVB/NC/YM - 2013 - 183

Paris, le 18 juillet 2013

M. Jean-Marc GEIB
Directeur de la section formations
AERES
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Monsieur le Directeur,

L'université se réjouit de la bonne évaluation globale de ses diplômés par les experts de l'AERES. Contrairement à l'évaluation de l'offre de formation menée en 2008, la présente campagne n'a pas donné lieu à une notation unique par diplôme. Ainsi, pour chacun des diplômés, un certain nombre de critères ont été notés : 76% de nos formations ont obtenu une note A+ (12%) ou A (64%) sur le critère du projet pédagogique. Ces notes ont été attribuées à des formations témoignant d'un contenu et d'une structure solides, riches et cohérents, ce dernier argument signifiant en particulier une bonne intégration de tous les parcours de licences ou de toutes les spécialités de master au sein d'une même mention. En outre, la bonne progressivité, l'adéquation entre contenu pédagogique et objectifs de la formation, ainsi que l'ouverture transdisciplinaire ont été particulièrement bien évaluées. Pour les licences en particulier, les experts ont également été attentifs au respect du volume horaire réglementaire (ISOOh sur 3 ans) ainsi qu'aux formations privilégiant le contrôle continu. Du côté des masters, les efforts de mutualisation d'enseignements favorisant le tronc commun, tout comme une bonne articulation entre M1 et M2 et un adossement solide à la recherche ont été soulignés par l'AERES tous domaines confondus.

Concernant l'insertion professionnelle et la poursuite d'études, les résultats sont un peu plus mitigés avec une répartition équivalente entre les notes A et B (39% pour chaque). S'agissant de la poursuite d'études en particulier, la variété des débouchés, en particulier après la licence, a été évaluée favorablement. En revanche, parmi les points à améliorer, les experts relèvent la faiblesse, voire l'absence de lien avec l'OVE pouvant notamment conduire à l'absence de suivi des étudiants sortis du cursus avec ou sans diplôme. De même, certaines données relatives à la poursuite d'études font partie des points à améliorer : le faible taux de poursuite dans un master Paris Diderot pour certaines licences générales, ainsi qu'un faible taux de poursuite en doctorat pour certains masters à finalité recherche.

Le critère spécifique aux licences professionnelles des liens avec les milieux professionnels a remporté une large majorité de notes A (72%). Cette bonne évaluation est justifiée par la diversification des entreprises d'accueil ou une forte implication des professionnels dans les enseignements. Les évaluations encouragent les équipes à formaliser de façon plus systématique ces liens avec les professionnels par l'établissement de conventions de partenariat, ce que nous nous engageons à réaliser promptement. Nous avons également noté la recommandation formulée par l'AERES de nous doter de moyens d'évaluation renforcés au niveau de l'établissement. Ce sera pour nous un objectif majeur.

Nous avons naturellement examiné en priorité les avis les plus défavorables afin de réexaminer dans des délais très brefs notre offre de formation se rapportant à ces maquettes. C'est sur le pilotage des formations que l'évaluation est la moins bonne avec 45% de notes B et 13% de notes C. Les principaux écueils repérés par les experts relèvent notamment d'un sous-encadrement pédagogique, de l'absence de conseil de perfectionnement ou, quand il existe, des lacunes dans sa composition (absence de représentants étudiants, d'extérieurs, de professionnels du secteur concerné). De plus, ont parfois été soulevés un soutien administratif trop faible, des dispositifs de pilotage trop « éclatés » pouvant donner lieu à un manque de coordination au sein d'une mention ou révélant un manque de communication entre différentes disciplines, ou encore remettant en question la pertinence du rattachement d'une spécialité à une mention de master.

Pour la plupart des évaluations, les réflexions des experts et les conseils dispensés ont été constructifs ; des remaniements immédiats ont été inclus dans certaines de nos réponses, nous y reviendrons. Quelques réflexions nous ont semblé plus problématiques et certaines évaluations posent réellement problème. Un échange a ainsi dû être organisé avec l'AERES.

La première difficulté est de portée générale : notre offre de formation, spécialement pour les diplômes de master, a été conçue dans le cadre de la constitution de Sorbonne Paris Cité, établissement dont le périmètre est connu depuis la constitution du PRES éponyme (2009), mais dont l'organisation et le fonctionnement continuent d'être élaborés. Il faut rappeler que pendant la construction de l'offre de formation se sont tenues les Assises de l'enseignement supérieur, suivies de l'affichage par le gouvernement de la politique générale en matière d'organisation de l'enseignement supérieur. Tout au long de ce processus s'est affirmée l'idée de la constitution de communautés d'universités et d'établissements comme un élément fondamental et structurant de l'enseignement supérieur en France, en particulier pour ce qui concerne l'offre de formation. Cette évolution, qui ne fait que poursuivre les efforts déjà engagés par le passé récent dans Sorbonne Paris Cité, a fortement animé les enseignants chercheurs dans leur conception d'une offre de formation de plus en plus cohérente sur notre site Sorbonne Paris Cité.

La perspective d'une forte convergence des formations des établissements partenaires a été intégrée par l'ensemble de la communauté parmi les objectifs à atteindre à court terme, à la demande de la tutelle comme du conseil d'administration du PRES SPC. La préparation de cette convergence, annoncée dès le mois d'octobre 2011, a fortement influencé la construction de notre offre de mentions et de spécialités de master pour le contrat 2014-2018. Elle s'incarne spécialement dans la généralisation des partenariats d'habilitation conjoints tissés entre les mentions et spécialités de master au sein de SPC. Pour Paris Diderot, ce sont plus de 30% de nos spécialités qui ont été conçues ou restructurées dans le cadre d'une co-habilitation. Ce travail de densification des partenariats au sein de SPC n'est pas achevé ; il se poursuivra désormais en fonction des normes nouvelles que fixe la loi ESR et que détailleront les arrêtés d'application relatifs aux diplômes de Licence et de Master. Ajoutons qu'un tel processus de transformation est nécessairement long et que nous sommes en quelque sorte au milieu du gué. Il y a donc lieu de souligner cette instabilité importante du contexte académique et institutionnel qui a constitué l'environnement du travail d'élaboration de notre offre de formation. Cette instabilité a eu de nombreux effets gênants sur nos projets de maquettes, qui ne nous paraissent pas avoir été suffisamment pris en compte par les expertises de l'Agence.

Par exemple, la mise en place des masters MEEF (Métiers de l'Éducation, de l'Enseignement et de la Formation) portés par les ESPE (École Supérieure de la Pédagogie et de l'Enseignement), qui incarne les difficultés que nous avons rencontrées produites par le télescopage entre les processus d'évaluation des bilans (contrat 2009-2012) et le calendrier des réformes à concevoir simultanément, a entraîné le retrait des spécialités « enseignements » qui figuraient auparavant au sein de nos mentions de master « disciplinaires » (7 spécialités). Pourquoi reprocher à certaines de ces mentions (LLCM) de ne plus mettre en œuvre de « parcours enseignement » ?

L'impression générale suivante est que l'expertise de nos maquettes de diplômes, de master en particulier, s'est inscrite dans un cadrage qui a privilégié une évaluation du bilan du contrat s'achevant. L'approche semble logique et devrait entraîner l'adhésion de la communauté. Il nous semble qu'elle a néanmoins été instruite au détriment du projet. L'offre de master de Paris Diderot compte un grand nombre de mentions et/ou spécialités en très forte restructuration, notamment du fait de la mise en cohérence de ces formations au niveau SPC. Pour certaines d'entre elles, l'évolution est telle que le dossier constitué pour le prochain contrat relève davantage d'une création (non évaluée par l'AERES) que d'un simple renouvellement. Or, c'est précisément dans le cas des dossiers de ce type que nous constatons une notation à la fois sévère et ignorante de ce contexte particulier (LLCM, Psychologie, Lettres). Ce sont les items « pilotage » qui sont évalués C alors même que le pilotage est l'aspect sur lequel a porté l'effort principal des équipes pédagogiques et des conseils de Paris Diderot. L'établissement a donc demandé le retrait de ces notes. Il serait dommageable que les maquettes qui ont fait beaucoup d'efforts pour répondre aux évolutions institutionnelles en cours se voient pénalisées parce que leurs projets ne sont peut-être pas encore totalement aboutis, du fait même des bouleversements qui sont entrepris.

Pour certaines mentions, l'évaluation surprend en raison du grand nombre d'erreurs ; des incohérences de notation s'en suivent. C'est le cas de la mention « Biologie Cellulaire, Physiologie, Pathologies » (BCPP), pour laquelle nous avons organisé un échange avec l'Agence, et avons obtenu un nouveau rapport qui après correction des erreurs factuelles a permis le retrait des notes C. Nous souhaiterions souligner que cette mention a été particulièrement exposée durant le travail de mise en cohérence de l'offre de formation au niveau SPC. D'abord, en raison du nombre important de partenariats qui la caractérisent ; ensuite, du fait du nombre tout aussi important de spécialités que la mention héberge (14). Elle devenait ainsi symbolique des possibilités de regroupements autour d'un secteur bien identifié. L'évaluation par l'AERES recommande néanmoins l'évolution vers la scission, et la mise en place de deux ou trois mentions distinctes ; anticipant les effets de la prochaine mise en place d'une nomenclature pour les mentions du diplôme de master, les responsables pédagogiques de BCPP ont été particulièrement attentifs à cette recommandation de l'expertise, et proposent d'ores et déjà le passage à deux mentions.

Il existe d'autres mentions pour lesquelles l'incompréhension de l'expertise domine. La spécialité « Energie, écologie, société » (E2S), dont les enseignements n'ont pas encore été ouverts aux étudiants (il n'y a donc aucun « bilan ») et c'est la raison pour laquelle l'item « insertion professionnelle » n'est pas expertisé) se voit ainsi reprocher le choix d'une structure des enseignements de « M2 suspendu » alors qu'elle ne revendique pas ce choix, et que ce dernier ne correspond pas à la SE proposée. Il est exact que la mention ne possède pas son M1 propre. Chaque spécialité s'appuie sur des M I associés en science dure pour la spécialité IPE, et d'une grande variété en sciences humaines et sociales pour E2S. Les spécialités et la mention sont le lieu où l'interdisciplinarité se construit avec des étudiants ayant les bases de leur discipline propre. Il s'agit d'une structure M1-M2 en « Y », somme toute très classique, et non d'une mention « suspendue ». Nous souhaiterions que les mentions et spécialités sans bilan puissent bénéficier d'une évaluation « au fil de l'eau » après au moins deux années de fonctionnement.

Quelques autres exemples significatifs méritent d'être rapidement évoqués.

Pour la licence de géographie, l'avis rendu par l'AERES a mis en évidence plusieurs points majeurs d'incompréhension. On a reproché la faible ouverture aux autres disciplines alors que 3 enseignements hors de la discipline sont proposés dès le L I. L'AERES évalue négativement un parcours Enseignement qui n'est pas proposé dans la maquette et qui semble avoir été confondu avec un parcours Majeure Géographie, Mineure Histoire destiné aux étudiants désireux de se familiariser avec les deux disciplines majeures des concours de l'enseignement d'Histoire/Géographie du secondaire et qui impose donc logiquement des UE optionnelles ET libres dans la diversité des enseignements d'histoire. Les dispositifs d'aide à la réussite, le suivi des étudiants, l'intérêt pour l'avenir des étudiants ont été jugés trop faibles. Pourtant, différentes initiatives ont été mises en place dans le cadre des enseignements de professionnalisation. Enfin, les efforts faits pour proposer des enseignements nouveaux et adaptés aux problématiques actuelles n'ont pas été relevés.

Pour la Psychologie, l'ambivalence de l'évaluation repose sur le paradoxe suivant : ce qui est reproché constitue dans un même temps ce qui a été évalué comme étant notre principale force. La licence et le master de psychologie, dont la très forte attractivité a été soulignée, reposent sur un projet pédagogique cohérent visant à former des psychologues cliniciens dont il est démontré aujourd'hui que l'insertion professionnelle est plus que louable. La formation délivrée en Licence est bien mono-disciplinaire, même si nous ne nions pas la spécificité de notre orientation clinique : la licence demeure généraliste avec notamment plus de 42% des enseignements de la L I réservés aux autres sous-disciplines de la psychologie.

Quant aux soit disant conséquences, on ne peut nous reprocher une absence de passerelles ou de débouchés clairement définis à l'issue de la L3 : l'UFR jusqu'à présent, avec l'aide des services centraux, n'a eu aucune difficulté à accompagner des réorientations qui restent exceptionnelles.

Le parcours tubulaire dénoncé par l'évaluateur allant de la licence au master est en réalité la raison principale de l'attractivité de nos formations au-delà de l'excellence scientifique et de la renommée de son corps enseignant (le projet pédagogique du Master a obtenu la note de A). En effet, la sélectivité de la licence, le sérieux du recrutement de l'équipe pédagogique mesurent la motivation et l'adéquation du projet de l'étudiant à notre formation. Nous rappelons le taux exceptionnel d'abandon en L1 de 6,85% (14 étudiants). Par ailleurs, c'est l'assurance une fois entré en licence d'obtenir un master de psychologie qui nous différencie des autres UFR de notre discipline. Nous rappelons que 96% de nos diplômés de M1 s'inscrivent en M2. 86% d'entre eux seront titulaires l'année suivante du titre de psychologue clinicien.

D'autres évaluations traduisent par contre bien souvent de réelles faiblesses structurelles qui nous ont conduits à des repositionnements portant sur les formations et sur les équipes. Le « retour d'expertise » a joué dans ce cas un rôle moteur extrêmement positif que nous tenons à souligner :

Par exemple, la maquette du Master Biogéosciences (BGS) de l'Université Paris Diderot va évoluer. L'objectif sera d'orienter le Master BGS sur les sciences de l'Environnement et l'écologie au sens large. Cette mention formera de nouvelles générations de scientifiques et de gestionnaires de l'environnement ayant une vision pluridisciplinaire du fonctionnement de la biosphère, en relation avec les composantes sociales, géologiques et biologiques des pressions anthropiques agissant sur l'environnement. Cette pluridisciplinarité nous permettra d'occuper une niche dans ce domaine qui est très peu représenté dans les autres Universités d'Ile-de-France (via des aspects tels que l'ingénierie de l'environnement, la géobiologie, l'approche sociale et géographique des problématiques environnementales), car elle se distinguera des formations Franciliennes déjà existantes en écologie fondamentale et biologie évolutive.

La SE de ce futur Master sera centrée sur les aspects pluridisciplinaires par essence de l'analyse et de la gestion des écosystèmes et de l'environnement. Ce Master déclinera cette pluridisciplinarité en proposant en M1 deux parcours :

- le parcours Géobiologie, représentant l'interface entre les sciences de l'Environnement et les sciences de la Terre, qui débouchera sur le M2 spécialité Recherche "Géochimie, Géobiologie et Environnement" de l'IPGP - Paris Diderot et ensuite sur l'ED de l'Institut de Physique du globe de Paris Diderot ;
- le parcours Environnement, avec deux colorations suivant que les étudiants se destinent ensuite à la spécialité de M2 "Ingénierie biologique pour l'Environnement" de l'UPEC, ou bien à la spécialité de M2 "Espace et Milieux" de Paris Diderot (cette dernière coloration permettant également une passerelle vers le M2 Approche Interdisciplinaire des Energies de demain, spécialité "Energie, Ecologie, Sociétés" de Paris Diderot). La coloration « Espace et Milieux » représentera l'interface entre l'environnement, l'écologie et les sciences sociales, en étant centrée sur des formations à la gestion des territoires et des ressources ; la coloration « Ingénierie biologique pour l'environnement » représentera l'interface entre l'environnement et l'ingénierie écologique, l'agronomie et les biotechnologies.

La mention Santé publique prend également en compte les propositions pertinentes des experts et propose dans ses réponses la fusion de deux spécialités, et la modification de l'intitulé d'une autre spécialité.

Au total, l'Université Paris Diderot reste évidemment très satisfaite de l'évaluation positive de l'AERES pour l'ensemble de son offre de formation. Une large part de ce succès repose certainement sur de nombreuses co-habilitations réussies dans le cadre de Sorbonne Paris Cité, mais aussi avec les établissements voisins (IPGP, UPI, UP4, UP6, UPII, UPI2, ENS, Polytechnique, Observatoire, CNAM) qui permettent de construire des formations réunissant les meilleures expertises. Un fort adossement à la recherche reste un atout déterminant dans l'élaboration de notre offre de master. De nombreuses spécialités à finalité plus professionnelle ou indifférenciée, fonctionnant pour la plupart en apprentissage par alternance, présentent des niveaux d'insertion professionnelle élevés. Elles contribuent, avec nos spécialités recherche au très remarquable positionnement scientifique et socio-économique de nos mentions de Master, qui remporte 89% de A+ et de A

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Vincent Berger



Le Président

EVALUATION DES DIPLOMES : MASTER – Vague D
ACADEMIE : PARIS
Etablissement déposant : Université Paris-Diderot Paris 7
Etablissement(s) co-habilité :
Mention : Informatique
Domaine : STS

1° Mention

1-1 Recommandations émises sur la mention :

Il faudrait veiller à ce que la qualité particulière du recrutement en M2 (notamment en spécialité MIR) ne soit pas au détriment des étudiants issus de la formation de M1, qui en l'état actuel semblent particulièrement peu nombreux à s'orienter vers la recherche. Il conviendrait de renforcer les enseignements transversaux, notamment en spécialité MIR.

Nous avons pris acte des recommandations de l'AERES et nous serons particulièrement attentifs à ces deux points lors de la mise en place de la mention.

2 Spécialités

2- 1 Recommandation émise sur la spécialité : Ingénierie des Algorithmes et des Programmes (IAP)

Les aspects professionnalisant gagneraient à être renforcés au moyen d'enseignements transversaux obligatoires. Les étudiants et les partenaires professionnels pourraient être associés au pilotage de la formation en incluant des représentants dans le conseil de perfectionnement.

Nous sommes tout à fait d'accord avec cette suggestion de l'AERES et nous allons étudier comment mieux associer étudiants et partenaires professionnels au pilotage de la mention.

2- 2 Recommandation émise sur la spécialité : Recherche en informatique (MIR)

Sans bien sûr dévaloriser la qualité du diplôme, il conviendrait d'être vigilant sur le taux de réussite des étudiants ayant suivi l'ensemble de la spécialité à partir du M1.


Vincent Berger

Tél +33 (0) 1 57 27 55 10
Fax +33 (0) 1 57 27 55 11
secretariat.president@univ-paris-diderot.fr
www.univ-paris-diderot.fr

Adresse Postale
Présidence
Grands Moulins
75205 Paris Cedex 13

